

ÉLECTIONS AU CONSEIL ACADEMIQUE DE LA ComUE
UNIVERSITÉ PARIS LUMIÈRES

**LISTE DE CANDIDATURES - Collège des USAGERS
Circonscription UNIVERSITÉ PARIS NANTERRE**

SCRUTIN DU MARDI 05 AVRIL 2022

Date limite de dépôt : **Jeudi 24 mars 2022 à 12h00 au SAJI**

Ce formulaire de candidature doit être adressé dûment complété et signé,

- Soit déposé directement auprès du Service des Affaires Juridiques et Institutionnelles de l'Université Paris Nanterre, contre remise d'un récépissé de dépôt, **impérativement sur rendez-vous** ;
- Soit envoyé par courrier, via lettre recommandée avec accusé de réception, à l'adresse suivante (cachet de la Poste faisant foi), envoi doublé d'un mail (election@liste.parisnanterre.fr) :

**« Elections ComUE - À l'attention de la Présidente de la ComUE UPL »
Service des Affaires Juridiques et Institutionnelles (Bâtiment Grappin - Bureau B705)
Université Paris Nanterre
200 avenue de la République
92001 Nanterre Cedex**

Le dépôt des listes peut être effectué par toute personne, personnel ou usager de l'établissement exclusivement. En conséquence, il appartient à une organisation de mandater la personne de l'établissement qui pourra déposer la liste de candidats en son nom, et de signifier ses nom et prénom au SAJI à l'adresse election@liste.parisnanterre.fr. Ce dépôt a lieu en même temps que les déclarations individuelles de candidature. Le dépôt d'une liste par une personne extérieure à l'établissement est interdit.

⚠ Le mandataire de dépôt ne doit pas être confondu avec le mandataire de liste et le mandataire de liste suppléant : ces derniers désignés parmi les candidats de la liste, sont les interlocuteurs exclusifs des services de l'université.

Tous les champs sont obligatoires.

NOM DE LA LISTE :

MANDATAIRE DE LISTE :

NOM : Prénom :

Mail :@parisnanterre.fr

MANDATAIRE DE LISTE SUPPLEANT :

NOM : Prénom :

Mail :@parisnanterre.fr

COMPOSITION DE LA LISTE

	NOM - Prénom	N° CARTE ETUDIANT	UFR/ Institut/ Ecole doctorale/ Service commun	SEXE H / F	SECTEUR DE FORMATION
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
11					
12					
13					
14					

☐ Profession de foi (*facultative*)

☐ Appartenance ou soutien dont bénéficie la liste (*facultatif*) qui sera le cas échéant mentionnée sur l'intranet et les bulletins de vote :

.....

Attention : Chaque liste assure la représentation d'au moins deux des grands secteurs de formation enseignés dans l'établissement (les disciplines juridiques, économiques et de gestion ; les lettres et les sciences humaines et sociales ; les sciences et technologies).

Le nombre de candidats sur la liste ne peut excéder le nombre de sièges à pourvoir ; La liste de candidats peut être incomplète, dans le respect des conditions posées par les articles L. 719-1 et D. 719-22 (14 sièges étant à pourvoir au total (7 titulaires + 7 suppléants), la liste doit comprendre au moins 7 candidats) ; La liste de candidats est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe ; Nul ne peut siéger à plus d'un conseil (Code de l'Education, article L. 719-1).

Fait le : à :

Signature **originale** manuscrite (au stylo à bille et non photocopiée) du mandataire de liste :